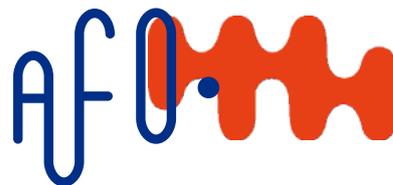


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 18 juin 2025

L'Association Française des Orchestres renouvelle son Bureau

L'Association Française des Orchestres a élu son nouveau Bureau lors de l'Assemblée générale du 12 juin 2025.

Ce Bureau reflète la diversité du paysage symphonique : il compte sept orchestres régionaux et un orchestre parisien, six orchestres principalement dévolus au répertoire symphonique et deux formations appartenant à une maison d'opéra. Il est composé de cinq hommes et quatre femmes.

Dans la continuité de l'action de leurs prédécesseurs et sous la présidence de Catherine Morin-Desailly, les membres de ce Bureau poursuivront notamment la mise en œuvre du *Document Stratégique Orchestres 2030*, initié en 2023.

Composition du Bureau

- Présidence, **Catherine Morin-Desailly**, sénatrice de la Seine-Maritime et conseillère régionale de Normandie ;
- **Orchestre Philharmonique de Radio France** représenté par son délégué général **Jean-Marc Bador** ;
- **Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes** représenté par sa directrice générale **Lila Forcade** ;
- **Orchestre Français des Jeunes** représenté par sa directrice **Charlotte Ginot-Slacik** ;
- **Orchestre national de Mulhouse** représenté par son directeur général **Guillaume Hébert** ;
- **Orchestre National Bordeaux Aquitaine** représenté par le directeur général de l'Opéra National de Bordeaux **Emmanuel Hondré** ;
- **Orchestre Philharmonique de Strasbourg** représenté par sa directrice générale **Marie Linden** ;
- **Orchestre Philharmonique de Nice** représenté par son délégué général **Vincent Monteil** ;
- **Orchestre de Pau Pays de Béarn** représenté par son directeur général et artistique **Frédéric Morando**.

L'Association Française des Orchestres souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau.

A propos de l'Association Française des Orchestres (AFO)

L'AFO est l'organisation professionnelle des orchestres. Créée en 2000 à l'initiative des orchestres permanents, avec le soutien de la DGCA – ministère de la Culture, l'AFO a pour mission la valorisation et la promotion des musiques de patrimoine et de création ainsi que de ses interprètes comme relevant du service public de la culture, au service de l'intérêt général.

Observatoire de la profession, organisme de formation et instance de représentation, l'AFO accompagne et fédère un large réseau d'acteurs – dont ses 44 membres – autour d'enjeux primordiaux pour la profession. Porte-parole de la profession, elle contribue à la définition d'une politique culturelle pour la musique symphonique en France et en Europe.

Contact presse :

Roxane Delage

Chargée de communication

Mail : rdelage@france-orchestres.com

Tel : 01 84 25 68 37

www.france-orchestres.com